



Conseil de sécurité

## **La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Réunion d'urgence**

New York, le 12 janvier 2024

Déclaration lue par Adrian Hauri,  
Représentant permanent adjoint de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour la convocation de cette séance, et Monsieur Martin Griffiths et Madame Ilze Brands Kehris pour leurs présentations. Leur analyse de la situation est sans équivoque : les armes doivent se taire si nous souhaitons barrer la propagation du conflit et les souffrances de la population civile, faciliter l'accès humanitaire et la libération des otages. C'est pourquoi, la Suisse appelle à prendre toutes les mesures visant à permettre immédiatement un accès humanitaire sûr, sans entrave et élargi et à mettre en place un cessez-le-feu humanitaire durable.

Les actes de terreur injustifiables commis par le Hamas le 7 octobre dernier, le nombre de victimes – près de 1200 –, les violences, notamment sexuelles subies par de nombreuses jeunes femmes et filles, ainsi que la prise d'otages, ont été profondément choquants. Nous les avons condamnés fermement, et sans équivoque. Nous réitérons également notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages encore détenus à Gaza. Nous continuons d'attacher une grande importance au droit de chaque État d'assurer sa sécurité et au devoir de protéger sa population et celle sous son contrôle.

Depuis ce jour-là, nous observons une augmentation alarmante du niveau de violence et de souffrance au Proche-Orient. À Gaza, plus de 23'300 personnes ont été tuées et plus de 59'400 blessées selon OCHA.

Trois mois plus tard, aucune issue n'est encore visible. Il est de notre responsabilité, en tant que membres de ce Conseil en charge d'assurer la paix et la sécurité internationales, d'inverser cette tendance. Car la poursuite de cette violence menace non seulement de déstabiliser la région tout entière, mais met aussi en péril les fondements mêmes du système international basé sur le droit et les principes fondamentaux d'humanité.

En trois mois, la bande de Gaza est devenue inhabitable et, comme le dit le Secrétaire général, « nul n'y est en sécurité ». Au moment où nous parlons, 85 % de la population à Gaza, dont de nombreuses familles avec enfants, a été contrainte de fuir. 1,4 millions d'individus sont aujourd'hui entassés dans 155 structures surpeuplées et inadéquatement équipées de l'UNRWA.

Aussi, la Suisse rejette et condamne toutes les déclarations visant à expulser les civils hors du Territoire palestinien occupé, y compris de Gaza. La Suisse rappelle que les Conventions de Genève interdisent le transfert forcé de populations qui peut constituer des crimes de guerre. Nous appelons les dirigeants de toutes les parties à s'abstenir de toute mesure unilatérale et de tout acte de provocation ou propos inflammatoire notamment ceux pouvant constituer une violation du droit international.

Il est urgent de négocier un tournant décisif pour sortir de cette crise qui menace la paix et la sécurité des Israéliens, des Palestiniens, de la région toute entière et bien au-delà. À cette fin, la mise en œuvre intégrale des résolutions 2712 et 2720 de ce Conseil est essentielle. Il est urgent d'augmenter l'aide humanitaire qui entre à Gaza en garantissant un accès de l'aide rapide, sûr et sans entraves conformément au droit international humanitaire.

Car le statu quo est intenable pour les civils. Ils sont en proie à de graves menaces dues à la poursuite des intenses hostilités ; à la pénurie de tous les biens et services essentiels à leur survie, causant la famine, qui affecte déjà un demi-million de Gazaouis. À cet égard, la Suisse rappelle que l'utilisation de la famine comme méthode de guerre est strictement interdite par le droit international humanitaire et peut constituer un crime de guerre.

En outre, des enquêtes doivent être menées sur toutes les violations du droit international commises en Israël et dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, et leurs auteurs traduits en justice auprès des instances pertinentes. À cet effet, la Cour pénale internationale mène actuellement une enquête sur la situation dans le Territoire palestinien occupé qui couvre tant les faits relevant du 7 octobre que les événements en cours à Gaza et en Cisjordanie.

Monsieur le Président,

La recherche d'une solution politique à deux États, prônée par ce Conseil depuis des années, est impérative.

Les conditions doivent être préparées pour reconstruire Gaza en tant que partie intégrante d'un futur État palestinien vivant côte-à-côte avec Israël, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr President,

I thank you for convening this meeting, and Martin Griffiths and Ilze Brands Kehris for their briefings. Their analysis of the situation is unequivocal: the guns must fall silent if we want to stop the conflict spreading and the civilian population suffering, and if we want to facilitate humanitarian access and the release of hostages. This is why Switzerland is calling to take all measures to immediately allow safe, unhindered, and expanded humanitarian access and to establish a sustained humanitarian ceasefire.

The unjustifiable acts of terror committed by Hamas on 7 October, the number of victims – nearly 1,200 –, the violence, particularly sexual violence suffered by many young women and girls, as well as the hostage-taking, were deeply shocking. We have firmly and unequivocally

condemned them. We also reiterate our call for the immediate and unconditional release of all hostages still held in Gaza. We continue to attach great importance to the right of each State to ensure its own security and the duty to protect its population and that under its control.

Since that day, we have witnessed an alarming increase in the level of violence and suffering in the Middle East. In Gaza, more than 23,400 people have been killed and more than 59,600 injured, according to OCHA.

Three months later, there is still no end in sight. It is our responsibility, as members of this Council responsible for ensuring international peace and security, to reverse this trend. The continuation of this violence not only threatens to destabilise the entire region, but also jeopardises the very foundations of the international system based on law and the fundamental principles of humanity.

In three months, the Gaza Strip has become uninhabitable and, in the words of the Secretary General, “no one is safe there”. As we speak, 85% of the population of Gaza, including many families with children, have been forced to flee. 1.4 million people are now crammed into 155 overcrowded and inadequately equipped UNRWA structures.

Switzerland also rejects and condemns all statements aimed at expelling civilians from the Occupied Palestinian Territory, including from Gaza. Switzerland recalls that the Geneva Conventions prohibit the forced transfer of populations, which can constitute war crimes. We call on the leaders of all parties to refrain from any unilateral measures, provocative acts or inflammatory statements, in particular those that may constitute a violation of international law.

It is urgent to negotiate a decisive turning point out of this crisis, which threatens the peace and security of Israelis, Palestinians, the entire region and far beyond. To this end, the full implementation of Council Resolutions 2712 and 2720 is essential. There is an urgent need to increase the flow of humanitarian aid into Gaza by ensuring rapid, safe and unhindered access in accordance with international humanitarian law.

The status quo is untenable for civilians. They are under serious threat from the continuing intense hostilities and the shortage of all the goods and services essential to their survival, causing famine, which is already affecting half a million Gazans. In this respect, Switzerland recalls that the use of starvation as a method of warfare is strictly prohibited by international humanitarian law and may constitute a war crime.

In addition, all violations of international law committed in Israel and throughout the Occupied Palestinian Territory must be investigated and the perpetrators brought to justice before the relevant bodies. To this end, the International Criminal Court is currently conducting an investigation into the situation in the Occupied Palestinian Territory, covering both the events of 7 October and those currently taking place in Gaza and the West Bank.

Mr President,

The search for a two-state political solution, which this Council has been advocating for years, is imperative.

The conditions must be prepared to rebuild Gaza as an integral part of a future Palestinian state living side by side with Israel, in peace, within secure and recognised borders.

Thank you.